

Tout savoir sur le VCUB

Le Conseil de Communauté vient de décider la création d'un système de vélos en libre service, intégré au réseau tbc dans une logique d'intermodalité. Nom de code de ce nouveau service qui sera opérationnel le 22 février 2010 : « VCUB ». L'essentiel :

- 1545 vélos répartis sur 139 stations - 99 sur Bordeaux, 40 en périphérie - et 800 places de stationnement complémentaires réparties sur une cinquantaine de stations, plus 250 places créées sur le site du pôle intermodal Saint-Jean,
- un total de 2 780 bornes d'attache (« bornettes ») réparties sur les 139 stations,
- chaque station est équipée d'une borne client qui communique avec les « bornettes » d'attache et le système central, 80 stations sont par ailleurs équipées d'un terminal CB,
- 9 stations sur 10 au contact des lignes de tram et de bus,
- une marche à blanc du système (période de test) à partir du 18 janvier 2010.

VCUB mode d'emploi

- une adhésion à la carte (un jour, une semaine, un mois, une année), le dépôt d'une caution non encaissée et la première ½ heure gratuite, quel que soit l'abonnement souscrit,
- un service « VCUB + » proposé sur 31 stations situées en bout de ligne de tram, spécifique à l'agglomération bordelaise, qui prévoit un tarif préférentiel sous deux conditions : être titulaire d'un abonnement et ramener le vélo à la station d'emprunt. Il sera même possible de garder le vélo pendant 20 heures consécutives lorsque ce dernier sera pris en correspondance avec le tramway.